

## ***SPIP 29 mobilisé !!***

Les personnels du SPIP29, s'ils sont au bout de la terre, ne sont pas en dehors des bouleversements sociaux, de la casse du système de retraite, de la casse du service public. Comme tout service public de la justice le SPIP n'échappe pas à cette volonté de réformes qui, sous couvert d'équité de justice, favorise l'abandon des territoires, de la maltraitance des plus défavorisés, la monétarisation des mesures judiciaires pour faire vivre les associations socio-judiciaires privées.

Les personnels du SPIP 29, s'ils sont au bout de la terre, ont aussi vu l'arrivée scandaleuse de la réforme sur la mobilité dans la Fonction Publique et des propositions faites pour les corps de l'ensemble des personnels pénitentiaires, notamment des CPIP induisant que chacun devra se vendre pour obtenir une mutation, sans respect du contrat initial passé lors de l'entrée dans la profession.

Avant cette « disposition bureaucratique », tous les personnels pouvaient demander leur mutation avec l'application d'un système à points permettant l'équité entre agents. Ainsi, des années difficiles éloigné de ses proches, des efforts pour venir travailler dans des postes compliqués, des lieux sous tension immobilière...etc, pouvant se conclure par l'espoir d'accéder à autre chose.

### **Ce contrat est unilatéralement rompu.**

Désormais, pour les PA, les surveillants, il n'y a plus de CAP, plus de syndicats pour faire respecter une règle, plus de critères sociaux : et pour les CPIP en plus il faut se vendre sur le poste espéré, correspondre à un profil...

C'est d'évidence une mascarade et sous couvert « d'un profil » la porte ouverte à toutes les discriminations, les abus, chantages, petits arrangements entre amis, bref à la casse du statut des fonctionnaires, et donc du service public. Pour rappel, ce statut n'est pas l'apanage de privilégiés comme on veut nous le faire croire, mais bien la garantie d'une fonction publique intègre.

C'est une violence inacceptable pour les personnels chargés de faire respecter la loi et un très grand mépris envers notre profession.

**Les personnels du SPIP 29 demandent le retrait de ces dispositions iniques et le retour à un système clair, transparent, pour ne pas trahir le contrat initial passé.**

